

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

Séance ordinaire du 5 mars 2018

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 5 mars 2018 à 20 h, à laquelle sont présents : Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Ouverture de la séance

À 20 h, le maire demande aux personnes présentes dans la salle de se lever pour un moment de réflexion.

2018-03-688

Ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeurant ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-689

Procès-verbal de février 2018 : approbation

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en février 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2018, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-690

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 5 mars 2018 totalisant un montant de 156 435,56 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser le paiement des comptes présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Première période de questions

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 5 mars 2018.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

Club FADOQ Farnham : appui financier

2018-03-691

Considérant la lettre datée du 1^{er} mars 2018 de Madame Monique Roy, présidente du Club FADOQ Farnham, demandant un appui financier pour l'organisation des activités dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation du Club;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 50 \$ au Club FADOQ Farnham;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Déclaration des intérêts pécuniaires : mise à jour

Les mises à jour des déclarations des intérêts pécuniaires de Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson et Mario Daigneault sont déposées.

Éthique et déontologie en matière municipale : attestation de participation des élus

Les attestations de participation à la formation obligatoire en éthique et déontologie en matière municipale de Monsieur le maire Patrick Bonvouloir et de Messieurs les conseillers Gaétan Coutu, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Clément Brisson, Mario Daigneault et Luc Daigneault sont déposées.

Règlements d'emprunt 2000-313, 2000-314, 2000-315 et 2007-371 : refinancement

2018-03-692

Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 818 500 \$ qui sera réalisé le 12 mars 2018

Considérant que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville souhaite emprunter par billets un montant total de 818 500 \$, emprunt qui sera réalisé le 12 mars 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunt N ^{os}	Pour un montant de \$
2000-313	155 300 \$
2000-314	250 400 \$
2007-371	87 100 \$
2000-313	124 100 \$
2000-314	111 800 \$
2000-315	89 800 \$

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunt en conséquence;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- que les règlements d'emprunt indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :
 1. les billets seront datés du 12 mars 2018;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 mars et le 12 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019	153 000 \$
2020	158 100 \$
2021	163 500 \$
2022	169 000 \$
2023	174 900 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-693

Soumission pour l'émission de billets

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a demandé, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunt émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 mars 2018, au montant de 818 500 \$;

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

153 000 \$	2,00000 %	2019
158 100 \$	2,25000 %	2020
163 500 \$	2,50000 %	2021
169 000 \$	2,65000 %	2022
174 900 \$	2,80000 %	2023

Prix : 99,03300

Coût réel : 2,91381 %

2 - CAISSE DESJARDINS DU HAUT-RICHELIEU

153 000 \$	3,38000 %	2019
158 100 \$	3,38000 %	2020
163 500 \$	3,38000 %	2021
169 000 \$	3,38000 %	2022
174 900 \$	3,38000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,38000 %

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par Financière Banque Nationale inc. est la plus avantageuse;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 12 mars 2018 au montant de 818 500 \$ effectué en vertu des

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

règlements d'emprunt numéros 2000-313, 2000-314, 2007-371 et 2000-315, ces billets étant émis au prix de 99,03300 pour chaque 100 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

- que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-694 Centrale d'alarme : contrat

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des tarifs de différentes centrales d'alarme pour la surveillance des édifices de la Municipalité, et ce, pour une durée de 12 mois;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat de surveillance du bureau municipal, du centre municipal, du chalet, du bâtiment caserne/garage, du réservoir et des étangs à Groupe Sécurité Alarma, selon les termes de l'offre de service datée du 9 février 2018, le tout pour un montant de 1 137 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-695 Terrains municipaux : coupe des gazons 2018

Considérant que depuis 2016, le contrat pour la coupe des gazons de six emplacements municipaux est donné à Les Pelouses GS;

Considérant l'offre de renouvellement reçue pour l'année 2018;

Considérant qu'une partie du lot 4 390 813 située dans le 9^e Rang et mesurant 431,9 mètres carrés n'appartient plus à la Municipalité et est donc retranchée du contrat;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- de renouveler le contrat de Les Pelouses GS pour la coupe des gazons 2018 pour la somme de 5 869,59 \$ plus taxes, selon le devis préparé à cet effet et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Réfection de la chaussée

Le devis des travaux de réfection de la chaussée du 9^e Rang et du rang des Irlandais ainsi que l'estimation du coût des travaux sont déposés.

2018-03-696 Pots fleuris et jardinières : contrat

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du contrat des Serres Ste-Anne inc. pour la production de pots fleuris et de jardinières;

Considérant que les sommes nécessaires sont prévues au budget 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

- d'octroyer le contrat de production de pots fleuris et de jardinières aux Serres St-Anne inc., selon les termes du contrat daté du 26 février 2018, le tout pour un montant de 1 118,10 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-697

Mois de l'arbre et des forêts : demande de plants

Considérant que dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, les membres du Conseil désirent organiser une distribution de plants aux citoyens de la Municipalité;

Considérant que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a confié la gestion de l'ensemble des demandes de plants à l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de demander 1 400 plants en indiquant une préférence pour les essences suivantes : mélèze, chêne, érable à sucre et sapin bleu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-698

OMH : regroupement

Considérant que les Offices municipaux d'habitation de Bedford, de Bromont, de Cowansville, de Farnham, de Frelighsburg, de Lac-Brome, de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Sutton ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

Considérant que ces Offices ont présenté aux Conseils municipaux de Bedford, de Bromont, de Cowansville, de Farnham, de Frelighsburg, de Lac-Brome, de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Sutton un projet d'entente de regroupement des huit Offices et que les Conseils municipaux ont manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

Considérant que les Offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions du projet d'entente de regroupement;

Considérant qu'après étude du projet d'entente de regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de recommander le regroupement des Offices municipaux d'habitation de Bedford, de Bromont, de Cowansville, de Farnham, de Frelighsburg, de Lac-Brome, de Sainte-Brigide-d'Iberville et de Sutton suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de février 2018 est déposé au Conseil.

2018-03-699

Fête nationale du Québec 2018 : activités

Considérant que les membres du Conseil désirent que des activités soient organisées dans la Municipalité dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2018;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confier aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. l'organisation des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2018;
- d'autoriser les Loisirs à formuler une demande d'aide financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-700

Fête nationale du Québec 2018 : subvention

Considérant le tableau des subventions et dons aux organismes 2018 adopté par le Conseil en décembre 2017 et prévoyant un don de 2 500 \$ pour l'organisation d'activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2018 et un don de 2 500 \$ pour la création d'une charte pour le nouveau Comité de la Fête nationale de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que la Municipalité a confié aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. l'organisation des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2018;

Considérant que dans une lettre datée du 2 mars 2018 Madame France Nadeau, présidente du Comité de la Fête nationale du Sainte-Brigide-d'Iberville informe la Municipalité que ledit Comité est dissous et demande au Conseil de transférer la somme de 5 000 \$ aux Loisirs;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 5 000 \$ aux Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. à titre de subvention pour l'organisation des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-03-701

Services professionnels : mandat

Considérant que les membres du Conseil désirent mandater Me Éline Francis, avocate, pour clarifier le lien entre le Conseil municipal et les Loisirs de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. ainsi que les obligations de chacun des organismes l'un envers l'autre;

En conséquence, Monsieur le conseiller Gaétan Coutu propose :

- d'octroyer un mandat à Me Éline Francis, avocate, pour un montant estimé à 1 000 \$ plus taxes;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

- de prendre les sommes nécessaires au poste « Gestion financière et administrative » du budget 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Bibliothèque : Théâtre Tortue Berlué

2018-03-702

Considérant que Madame Yolande Marcoux, responsable de la bibliothèque, propose la présentation d'un spectacle pour les enfants de 5, 6 et 7 ans, le 27 avril 2018 à 9 h sur le terrain de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

Considérant le contrat proposé par le Théâtre Tortue Berlué pour un montant de 635,81 \$ incluant les taxes;

Considérant que dans le cadre de l'*Entente tripartite de développement culturel*, le Conseil économique du Haut-Richelieu remboursera 500 \$ pour cette activité et la Commission scolaire des Hautes-Rivières paiera la différence;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2018-03-703

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Patrick Bonvouloir, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
5 mars 2018**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Patrick Bonvouloir, maire